



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC 107-2

1 juillet 2011
Original:

F

Conseil international du Café
107^e session
26 – 30 septembre 2011
Londres, Royaume-Uni

Poste de directeur exécutif

**Profession de foi de
M. G.V. Krishna Rau de l'Inde**

Contexte

A sa 106^e session en mars 2011, le Conseil a décidé que les candidats au poste de directeur exécutif pourraient envoyer au Secrétariat leurs professions de foi avant la date proposée du 1 juillet 2011, afin que celles-ci puissent être traduites et diffusées et que les Membres disposent de suffisamment de temps pour les examiner dans leurs capitales (voir le document ICC-106-15 Rev. 1). La profession de foi ci-après a été communiquée par M. G.V. Krishna Rau de l'Inde, et complète sa lettre de nomination et son *Curriculum Vitae* qui ont été diffusés en mars 2011 sous la cote ICC-106-14.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à examiner ce document.

**PROFESSION DE FOI DE G. V. KRISHNA RAO CANDIDAT AU POSTE
DE DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ**

Je présente mes salutations les plus chaleureuses aux Membres de l'Organisation internationale du Café. Je suis candidat au poste de directeur exécutif de l'OIC, nommé par le Gouvernement indien. La présente profession de foi complète mon *curriculum vitae* qui a été soumis à l'OIC en mars 2011.

L'économie caféière mondiale est à la veille de changements importants. Le changement climatique et ses effets sur la caféiculture, la pénurie de main d'œuvre dans les régions de production, l'augmentation du coût des intrants, sont les principaux défis auxquels les régions de production doivent faire face. Les réglementations strictes en matière d'environnement et de sécurité alimentaire de certaines régions consommatrices et l'augmentation régulière de la demande posent des défis de nature différente.

Ma longue expérience administrative dans le secteur gouvernemental et mes récents travaux dans le secteur du café sont les points forts de ma candidature ; grâce à eux je serai en mesure de relever les défis de la communauté mondiale du café, avec l'ampleur, la sensibilité et la maturité requises. J'invite les Membres de l'OIC à soutenir ma candidature au poste de directeur exécutif de l'OIC.

A) Mes origines et ma formation

J'appartiens à une famille d'agriculteurs. Je suis titulaire d'un diplôme de troisième cycle en géologie. J'ai été géologue dans le service indien des relevés géologiques pendant quatre ans avant d'entrer dans l'Administration indienne en 1982. Grâce aux différents postes que j'ai occupés dans l'Administration indienne, j'ai acquis une expérience dans les secteurs suivants : café, développement rural, gestion urbaine, industrie, irrigation, alimentation, santé et bien-être. J'ai dirigé des groupes divers de parties prenantes et j'ai géré d'importantes ressources gouvernementales et des projets financés par la Banque mondiale. Mes fonctions s'accompagnaient d'une obligation de résultats, tant en matière de politiques que de programmes. Les premières années, j'ai travaillé sur le terrain et j'ai mis en œuvre des programmes de bien-être et de développement ; j'ai également occupé des fonctions liées à la réglementation. J'ai assuré l'interface entre le gouvernement et plusieurs groupes de parties prenantes, comme les populations pauvres rurales et urbaines, les ONG,

les représentants élus et le secteur privé. Plus tard, j'ai acquis de l'expérience en formulation des politiques, tant au niveau national que fédéral. Mes fonctions dans le secteur du café m'ont donné la possibilité de participer activement et de contribuer aux travaux de l'OIC pendant cinq ans, entre 2005 et 2010.

L'organisation d'élections générales et de recensements, la médiation en cas de mécontentement public sont d'autres tâches qui nécessitent la gestion de ressources humaines importantes. La mise en œuvre de projets financés par la Banque mondiale dans les domaines de la santé et de l'irrigation m'a permis d'acquérir une expérience en matière de procédures d'achat et de normes de mise en œuvre acceptées au niveau mondial.

J'ai ensuite perfectionné mes compétences et ma connaissance de divers secteurs en acquérant une formation dans les domaines suivants : partenariats public-privé, finances publiques, financement des infrastructures, procédures d'achat de la Banque mondiale, droit administratif, réchauffement de la planète, technologies vertes, le crédit carbone, Organisation mondiale du commerce, commerce extérieur et gouvernance électronique.

B) Mon expérience dans le secteur du café : 5 ans (mai 2005 à mai 2010)

En tant que président de l'Office du café, mes contributions les plus notables sont :

- a) J'ai mis en place un programme d'allègement de la dette du café et obtenu du gouvernement l'effacement de l'équivalent de 80 millions de dollars de dettes des petits caféiculteurs.
- b) J'ai introduit pour la première fois un programme d'assurance des caféiculteurs contre les précipitations (RISC), avec subvention de 50 % du montant de la prime pour les petits caféiculteurs. À la suite de précipitations irrégulières, plusieurs milliers de caféiculteurs en ont bénéficié.
- c) J'ai mis 20 000 ha de terres dégradées en caféiculture, en plantant des arbres d'ombrage puis des caféiers, dans les zones tribales éloignées ; j'ai ensuite organisé la formation de milliers d'autochtones à la caféiculture.
- d) J'ai activement promu la consommation intérieure du café dans l'objectif de développer une industrie durable du café en Inde. La consommation de café a augmenté, passant de 75 000 tonnes à 102 000 tonnes, soit une augmentation de 33,33 % en cinq ans.

- e) J'ai introduit un système d'incitations à la valorisation et à l'exportation de café valorisé. La part des cafés valorisés est passée de 19 % à 40 % des exportations totales de café en cinq ans.

Mes autres initiatives et réalisations importantes sont :

- a) Entre 2002 et 2005, les caféiculteurs ont perdu des millions de plants de café à cause du scolyte blanc et n'ont pas pu procéder à des plantations de remplacement. Peu après mon arrivée en 2005, et j'ai planifié et organisé la semence de 12 millions de plants par l'intermédiaire de collectifs de petits caféiculteurs et je les ai distribués dès la première année pour compenser les pertes. Cette opération a facilité la stabilisation de la production de café qui affrontait plusieurs défis.
- b) J'ai aidé l'industrie indienne du café à organiser les festivals internationaux du café qui se sont tenus avec succès en Inde en 2007 et 2009. Le financement de ces manifestations (250 000 dollars pour chaque festival) a été entièrement mobilisé par l'industrie caféière et des produits nouveaux ont été lancés lors de ces deux festivals.
- c) J'ai préparé le plan quinquennal (2007 à 2012) de mise en valeur du secteur du café en Inde, en doublant les dépenses du gouvernement dans ce secteur.
- d) J'ai formulé des programmes d'aide axés sur les besoins, visant à aider le secteur du café, en mettant l'accent sur les petits caféiculteurs dans la mesure où 99 % des producteurs du pays sont des petits caféiculteurs.
- e) J'ai rédigé un article intitulé "Le café indien : les défis de la production et de la commercialisation", qui a été publié dans *India Commodity Year Book 2009*.
- f) J'ai créé la mascotte "Coffee Swamy" pour les cafés indiens et j'ai diffusé des messages sur le café et la santé ainsi que d'autres messages promotionnels sous l'intitulé "Coffee Gyan" (connaissance du café).
- g) J'ai joué un rôle déterminant dans l'élaboration du projet sur la rouille des feuilles du caféier financé par le FCPB ; ce projet est mis en œuvre en Inde et dans quatre autres pays africains.
- h) J'ai représenté l'Inde auprès de l'OIC pendant cinq ans et j'ai pris activement part à l'ensemble de ses activités, y compris aux Conférences mondiales du Café de 2005 et 2010.

C) Mon apport personnel au poste de directeur exécutif

J'ai une passion pour le café, une connaissance approfondie de l'économie caféière mondiale et de l'écologie et je sais formuler des stratégies permettant de relever les défis du secteur du café. En étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, je saurai activement encourager la mise en place d'une économie caféière durable, en préservant les intérêts de toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur.

J'apporte 32 ans d'expérience dans le secteur public, dont 5 ans dans le secteur du café, avec une priorité affichée pour l'équité et le bien-être. J'apporte également mon expérience de travail avec des dirigeants politiques, des parlementaires, des fonctionnaires, des ONG, le secteur privé et le public. Mon expérience de dirigeant, décideur et conseiller, en liaison permanente avec les gouvernements de différents niveaux, plusieurs organisations et ONG, est précieuse. Mes fonctions dans le secteur du café m'ont conduit à formuler plusieurs interventions novatrices et à mobiliser les ressources nécessaires, tant auprès du gouvernement que de l'industrie ; elles m'ont permis d'acquérir une excellente connaissance du fonctionnement du secteur du café. Les contacts que j'ai eus avec les divers pays producteurs de café et avec les problèmes spécifiques des régions de production m'aideront à identifier ces problèmes et à les résoudre en toute connaissance de cause, tout en œuvrant à la mise en place d'une économie caféière durable.

D) Ma vision du rôle futur de l'OIC

L'objet de l'Accord international de 2007 sur le Café est de favoriser la mise en place d'une économie caféière durable au moyen de la coopération internationale, avec une attention particulière pour les maillons les plus faibles et les plus démunis de la chaîne.

L'objectif d'une économie caféière durable doit être atteint en conformité avec les principes et objectifs de développement durable de l'Agenda 21, adoptés par la CNUCED à Rio en 1992, et avec les principes et objectifs adoptés par le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002. Cela suppose une durabilité économique, environnementale et sociale. Les programmes doivent améliorer la viabilité économique de la caféiculture, le niveau de vie des régions de production, donner de l'importance aux stratégies d'atténuation et encourager l'adaptation aux changements climatiques, encourager la lutte contre les ravageurs et les maladies dans le respect de l'environnement.

L'OIC peut faciliter et promouvoir les échanges d'informations en matière de recherche-développement de nouvelles technologies post-récolte (dépulpage, lavage et sélection végétale). Ces mesures permettront d'améliorer la productivité et la qualité du café. L'encouragement de la diversification horizontale et verticale dans les zones de production aidera également les caféiculteurs à couvrir partiellement leurs risques.

Il convient de chercher à augmenter la consommation et à développer les marchés, particulièrement dans les pays exportateurs, pour assurer la viabilité à long terme de la caféiculture pour le bénéfice de toutes les parties prenantes. Cette mesure pourra procurer de nombreux avantages au secteur du café. Elle sensibiliserait les producteurs aux préférences des consommateurs, ce qui permettrait d'améliorer la qualité, d'ouvrir de nouveaux marchés, d'acquérir de l'expérience en matière de production et de commercialisation de produits à valeur ajoutée, ce qui stimulerait les petites et moyennes entreprises et créerait beaucoup plus d'emplois que les plantations.

L'amélioration de la qualité grâce à de meilleures méthodes de transformation, d'entreposage et de transport, à la vulgarisation de diverses méthodes de préparation appropriées à la production de café de qualité, associée au programme d'amélioration de la qualité du café de l'OIC, encouragerait fortement la durabilité. Donner la possibilité aux caféiculteurs de mieux connaître le café qu'ils produisent en renforçant leurs capacités créera un lien et une passion durables pour la qualité. L'amélioration de la qualité stimulera également la demande et permettra aux producteurs de bénéficier de prix plus élevés.

Dans la plupart des pays producteurs, le démantèlement des systèmes de réglementation de la commercialisation en raison de la libéralisation des marchés a vulnérabilisé les petits caféiculteurs incapables de s'adapter au marché. Il est impératif de créer des organisations de petits caféiculteurs pour leur permettre d'avoir accès à la technologie, au crédit et aux marchés. L'OIC peut jouer un rôle important pour encourager la formation et la responsabilisation de telles associations de caféiculteurs et diffuser les meilleures pratiques au sein du secteur du café. Il est urgent de renforcer les capacités. Cette question peut être résolue grâce à l'engagement et à la participation active de toutes les parties prenantes.

Les pertes considérables de café dues à des catastrophes naturelles, guerres et conflits, qui ont des incidences particulièrement graves sur les moyens de subsistance des producteurs, doivent être compensées au moyen de programmes de régénération. Dans tous les cas, la priorité doit être donnée aux plus faibles et aux plus démunis.

Les projets que l'OIC recommande peuvent être d'excellents vecteurs pour diriger les efforts et les ressources vers l'objectif de promotion d'une économie caféière durable. Ils permettent également de mettre à l'épreuve et de démontrer les meilleures pratiques des différentes régions pour les diffuser ensuite dans les autres régions. Les projets peuvent également permettre d'encourager les interventions en matière de renforcement des capacités des parties prenantes qui en ont besoin. Il est également possible d'identifier des projets de recherche pour trouver des solutions aux défis émergents. Dans la plupart des

pays producteurs, une partie importante de la production est assurée par les petits caféiculteurs. Les initiatives et les projets de l'OIC destinés aux petits caféiculteurs vulnérables contribueront également à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

S'agissant des marchés nouveaux et émergents, les activités de promotion ne donneront pas de résultats avant longtemps. Dans ce domaine, des résultats seront obtenus plus rapidement en matière de promotion et de développement des marchés par le biais d'activités de renforcement des capacités. Le Comité de promotion et de développement des marchés pourrait être l'organe approprié pour élaborer des programmes communs avec les parties prenantes intéressées du secteur privé, pour entreprendre de telles activités de promotion et de développement des marchés

L'OIC effectue un excellent travail en matière de recueil, traitement, analyse et partage des statistiques sur le café. La demande existe pour élargir la couverture et l'analyse des statistiques. Les travaux du Comité des statistiques et les études que l'OIC conduit aideront les Membres à mieux comprendre les questions émergentes.

Afin que les programmes et les activités de l'OIC soient focalisés sur la réalisation de ses objectifs, il est nécessaire d'utiliser efficacement les divers organes subsidiaires/consultatifs de l'OIC afin de canaliser les énergies et les ressources vers ces objectifs. Le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café jouera un rôle crucial dans la production d'idées nouvelles et l'identification d'autres moyens et sources de financement. Je pense que le Forum consultatif ouvre de grandes possibilités. De même, le CCSP est un organe très dynamique qui peut identifier les problèmes critiques qui se posent et proposer des solutions.

Les travaux de l'OIC seront enrichis par la contribution active et constructive de ces organes. La coopération et les relations régulières et actives avec les autres organisations internationales actives dans le domaine du café sont essentielles. Le maintien de relations régulières avec des organisations comme le FCPB, la CNUCED, la FAO, le FEM etc. facilitera grandement les travaux de l'OIC. Il faudra également prendre en compte les contributions des institutions comme l'ISIC, l'ICGN et autres instituts nationaux et internationaux de recherche actifs dans le domaine du café, pour obtenir des résultats équilibrés.

G. V. KRISHNA RAU
(Signé)

30 juin 2011